



PASS'SCOLAIRE

Saison 2018/2019

Règles applicables pour la Commune de Passy

Le Pass'Scolaire vous permet de skier toute la saison sur l'ensemble des stations de la communauté de communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB) et de la communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc (CCVCMB).

Après avoir complété et transmis les documents de demande d'attribution du Pass'Scolaire, si vous souhaitez skier à Passy Plaine Joux, vous devez :

1/ Vous rendre aux caisses des remontées mécaniques de St Gervais munis des documents nécessaires (voir flyer pour les périodes et heures d'ouverture).

- Si vous avez déjà une carte main-libre des années précédentes, rapportez la pour que le Pass'Scolaire soit directement rechargé dessus.
- Votre Pass'Scolaire 2018/2019 vous sera remis avec un justificatif d'achat (ticket reprenant les caractéristiques du forfait) **qui sera à conserver impérativement.**



La carte délivrée à St Gervais n'est pas compatible avec le système de billetterie de Passy Plaine Joux (et de Praz sur Arly). Pour skier à Passy vous devez donc venir valider votre forfait Plaine Joux aux caisses de la station.

2/ Retirer votre Pass'Scolaire saison « Plaine-Joux » de la façon suivante :

Vous présenter aux caisses de Plaine Joux muni des éléments suivants :

- Forfait remis aux caisses de St Gervais.
- Justificatif d'achat (ticket) remis aux caisses de St Gervais.
- 1 pièce d'identité pour vérifier que le forfait est bien le vôtre.
- Carte main-libre de Plaine Joux (celles des années précédentes fonctionnent toujours) pour le rechargement (si vous aviez un forfait la saison dernière, reprenez bien la carte à votre nom). Si vous n'en possédez pas, une carte vous sera vendue 2€.

Sans l'ensemble de ces éléments, le forfait Plaine Joux ne vous sera pas remis.

Dates et horaires pour le retrait de votre forfait Plaine Joux

Aux caisses de la station de Plaine Joux :

Samedi 8 et Dimanche 9 décembre 2018 de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

Samedi 15 et Dimanche 16 décembre 2018 de 9h à 16h en cas d'ouverture partielle du domaine.

Pendant la saison, du lundi au vendredi (hors vacances scolaires), de 9h à 16h.

A l'Office de Tourisme :

Magasin Mountain Store : Mercredi 5 décembre 2018 de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Du 22/12/18 au 24/03/19 aucun Pass'Scolaire « saison Plaine Joux » ne sera délivré le weekend et durant les vacances scolaires (toutes zones confondues).